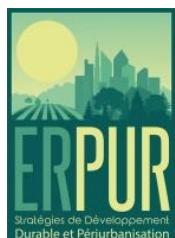




Atelier hors les murs

Reconquérir la biodiversité avec les habitants :
un mode d'habiter le territoire en évolution



Contexte de l'Atelier hors les murs

Le syndicat mixte du Parc s'engage sur la maîtrise du développement urbain. Sur ce sujet, son rôle précurseur est reconnu, ainsi que son rôle d'interlocuteur très utile pour les collectivités, qui a permis de contribuer à faire monter en ambition les documents d'urbanisme. Aujourd'hui le développement du territoire constitue un sujet majeur, compte tenu de l'impact en matière de consommation d'espace et de la perturbation du fonctionnement des écosystèmes.

C'est à ce titre que le syndicat mixte du Parc a engagé un projet phare du développement d'une **gestion intégrée dans les espaces naturels et urbains**. Pour ce faire, le Parc de Brière a mis en place en 2020 le **Laboratoire "inventer l'urbanisme de demain"**. Son objectif est de permettre une meilleure prise en compte des enjeux écologiques dans les projets de planification et d'aménagement auprès des communes. Renforcer la "nature en village", ou plus largement, faire une place au vivant dans les espaces habités, peut être une réponse pour reconquérir la biodiversité, garantir un cadre de vie de qualité et favoriser la résilience du territoire face aux changements climatiques.

Néanmoins le Parc de Brière connaît des évolutions significatives : c'est une région attractive pour les nouveaux arrivants, où les capacités d'accueil font face à des espaces d'intérêt écologique à préserver, une artificialisation des sols à limiter, et donc des coeurs urbains qui se densifient et rebattent les cartes des manières d'habiter le territoire. D'autre part, l'accompagnement auprès des élus sur l'évolution de l'espace public doit pouvoir s'accompagner d'une réflexion en domaine privé, l'habitat pavillonnaire occupant 80 % de l'espace bâti.

Plusieurs questions sont ainsi soulevées :

- 1) Une transition écologique viable devrait recourir à des démarches individuelles et collectives impliquant les habitants, où en particulier chacun serait en mesure de remplacer les pratiques sur sa propriété dans un contexte plus global : **quel rôle "d'ambassadeur de la biodiversité" est à portée ? Comment faire évoluer nos rapports à la propriété foncière ?**
- 2) Jongler entre préservation des espaces d'intérêt écologique, recherche de résilience et densification urbaine bouscule les habitudes : **quelles manières d'habiter le territoire sont souhaitables ? Comment se faire rencontrer les différents acteurs de l'aménagement afin de créer notamment plus de connexions entre espaces privés et publics ? Comment trouver des intérêts communs (habitants, collectivités, agriculteurs, associations environnementales...) en tant que "fabricants", "modeleurs" du paysage ?**
- 3) Qu'en est-il pour l'arrivée de nouvelles populations ayant leurs propres attentes dans ce maillage complexe lui-même en évolution : **comment s'intègrent ou pourraient s'intégrer les nouveaux arrivants ? Comment ces nouveaux modèles d'urbanisme peuvent-ils être acceptés ?**

Les *Ateliers hors les murs* constituent pour le Parc de Brière l'opportunité de croiser les regards en invitant trois formations - **Master Gestion de l'environnement parcours ERPUR (Stratégies de développement durable et périurbanisation)** de l'**Université de Rennes**, l'**École Nationale Supérieure d'Architecture de Nantes (ENSAN)** et **Master de Psychologie Sociale CSIR (Changement Social, Intervention & Régulation)** - à réaliser une analyse pluridisciplinaire des jeux d'acteurs et des enjeux d'un territoire. C'est également l'occasion de découvrir les méthodes d'autres étudiants et d'autres professionnels sur des sujets d'actualités.

De plus, le Parc de Brière entame la révision de sa charte en 2025. Cet atelier est l'occasion d'aborder un sujet complexe sur 2 communes volontaires, **Crossac et Pontchâteau**, afin d'en diffuser les aboutissants sur l'ensemble du territoire à plus long terme.

Présentation des formations

Le Master ERPUR de l'Université de Rennes

Description

Le master Gestion de l'environnement parcours ERPUR (Stratégies de développement durable et périurbanisation) de l'Université de Rennes a pour vocation de former des étudiants de formation initiale en biologie et écologie à l'écologie du paysage, aux sciences humaines et sociales, à l'économie et au droit appliqués à la gestion de l'environnement.

L'UE TRANSITIONS est l'occasion pour les étudiants du M2 ERPUR de se confronter au terrain au travers de rencontres avec des acteurs, des êtres vivants et des choses associés dans des compositions qui évoluent au gré des épreuves que génère la vie dans un marais auxquelles s'ajoutent celles de l'érosion de la biodiversité et de la crise climatique.

Un groupe **de 18 étudiant·e·s** du Master ERPUR sera affecté à ce projet.

Encadrement pédagogique

Michel Renault, maître de conférence à la faculté d'économie de Rennes, enseigne le pragmatisme environnemental et la gestion des communs.

Éric Collias, professionnel cartographe de zones humides, de cours d'eau et de bocages, ethnographe de zones humides et de jardins urbains, enseigne diverses approches en gestion de l'environnement : analyse des logiques d'acteurs, anthropologie symétrique, théorie de l'acteur réseau, co-gestion adaptative, ethnographie multi-espèces.

Le Master CSIR de l'Université de Paris Cité

Description

Le Master de Psychologie Sociale CSIR (Changement Social, Intervention & Régulation) a pour objectif de former des experts en intervention, acteurs du changement et experts en ingénierie psycho-sociale. Cette formation prépare les futur·e·s diplômé·e·s psychologues sociaux à être au cœur du changement. Il s'agit de répondre aux besoins actuels du monde professionnel et social, et d'anticiper et prévenir les risques sociétaux de demain.

Les psychologues sociaux assurent des missions de conseil, d'expertise, de formation et de gestion de projet. Ces activités prennent place dans des secteurs d'activités divers, tels que l'entreprise, les domaines de l'éducation, de l'action sociale et solidaire, et de manière plus générale, dans le monde associatif. Pour répondre à ces enjeux, la formation permet aux futur·e·s diplômé·e·s psychologues sociaux de développer une expertise théorique et méthodologique de niveau à la pointe de la recherche scientifique. Ainsi, la formation proposée repose sur les avancées de la recherche fondamentale en psychologie sociale et une formation aux méthodologies expérimentale, de l'intervention et de l'évaluation, ainsi qu'une formation professionnelle par la formation pratique et des périodes de stage.

L'UE Pratiques d'Intervention en Psychologie Sociale (PIPS) a pour objectif de penser, de construire et de conduire une intervention de psychologie sociale répondant à une demande émanant d'un acteur de terrain (e.g., association, entreprise, collectivité).

Un groupe **de 4 étudiant·e·s** du Master CSIR sera affecté à ce projet.

Encadrement pédagogique

Mailliez Mélody, Maître de conférences en Psychologie Sociale, Université Paris Cité, responsable de l'UE Pratiques d'Intervention en Psychologie Sociale, enseigne la conduite de gestion de projets et la psychologie environnementale.

Aurélien Graton, Maître de conférences en Psychologie Sociale, Université Paris Cité, tuteur académique du groupe travaillant sur ce projet, enseigne et mène ses recherches en psychologie environnementale notamment sur le lien entre émotion et comportements pro-environnementaux.

Octavia Ionescu, Maître de conférences en Psychologie Sociale, Université Paris Cité, tutrice académique du groupe travaillant sur ce projet, enseigne et mène ses recherches en psychologie de l'action collective et de l'identité sociale.

Le Master Ville et Territoires de l'ENSA de Nantes

Description

Le Master Villes et Territoires est délivré en co-acréditation par l'Université de Nantes et l'ENSA de Nantes. Il est porté dans le cadre de l'Établissement public expérimental Nantes Université par l'Institut de Géographie et d'Aménagement de la Région Urbaine Nantaise (IGARUN), la Faculté de Droit et sciences politiques et l'ENSA de Nantes. Il délivre le diplôme universitaire du master Villes et Territoires, mention Urbanisme et Aménagement.

Cette formation articule références théoriques et méthodes pratiques de conception et de simulation afin de permettre la compréhension des processus de décision et leurs conséquences sur la réalité des aménagements. Le triple partenariat universitaire mis en œuvre montre clairement la volonté d'échapper aux clivages habituels de l'enseignement et d'aborder « l'urbanisme » de façon globale et pluridisciplinaire.

Le master Villes et Territoires forme les étudiants à la diversité des métiers de l'urbanisme tels que référencés par l'OPQU et identifiés par l'APERAU, en les sensibilisant à l'importance des approches et des démarches pluridisciplinaires dans leurs métiers.

Il prépare les étudiants à deux corps principaux de métiers : les métiers de chargé d'études et de chargé de mission au sein des services impliqués dans l'aménagement et la gestion des territoires (services déconcentrés de l'Etat, des collectivités territoriales, des agences d'urbanisme, des SPL d'aménagement, des transports urbains, etc.) ; et les métiers de l'urbanisme du secteur privé (bureaux d'études, agences d'architecture et d'urbanisme, etc.).

Encadrement pédagogique

Toufik Hammoudi, architecte, Dr en Architecture, maître de conférences en théorie et pratique de l'architecture et l'urbanisme à l'ENSA Nantes, chercheur et directeur de l'axe systemic design et écologie projective au laboratoire EVCAU (Paris).

Bruno Plisson, architecte et architecte conseil de la ville de Rezé, enseignant à l'ENSA Nantes et responsable du dispositif Divers[c]ité.

Un groupe **d'une 20e étudiant·e·s** du Master Villes et Territoires sera affecté à ce projet.

Modalités d'intervention et de restitution

Deux communes, deux contextes particuliers

Les **communes de Pontchâteau et de Crossac** font partie de la communauté de communes du Pays de Pontchâteau et de Saint-Gildas qui a plusieurs titres s'intéressent de près à la gestion intégrée des espaces urbains : la révision du SCOT du Pays de Pontchâteau Saint-Gildas, la révision actuelle du PLU de Pontchâteau, la réalisation d'un plan guide en 2022 pour Crossac dans le cadre de la démarche "revitalisation des centres bourgs" et l'appartenance au programme "Petite Ville de Demain" pour Pontchâteau. Qu'ils soient privés ou publics, les milieux naturels et semi-naturels sont d'ores et déjà perçus par les collectivités comme un support d'attractivité et d'acceptation de la densification. Cependant, suivant la posture de l'urbaniste, de l'agriculteur, de l'habitant ou encore des protecteurs de l'environnement, ces espaces peuvent avoir divers usages parfois antinomiques confrontant des enjeux de préservation, d'urbanisation et d'exploitation des sols. Au delà des réflexions déjà engagées au travers de ces différentes démarches, ces deux communes ont été choisies pour leur appartenance à un même territoire (possibilité d'initier des travaux suite aux ateliers au travers du document intégrateur qu'est le SCOT) et l'opportunité de questionner à la fois les modalités d'habiter un territoire rural (Crossac, 3051 habitants) et une centralité (Pontchâteau, 11 309 habitants).

Dans ce contexte, les espaces privés et leurs lisières avec les espaces agricoles jouent un rôle essentiel dans la reconquête de la biodiversité. Plus largement, ils constituent un support indispensable pour réussir la transition écologique dans des territoires où domine largement la **maison individuelle avec jardin**.

Au travers des ateliers, le Parc de Brière et les communes de Pontchâteau et de Crossac souhaitent croiser les regards et les savoir-faire (via des méthodes différentes et novatrices) concernant un sujet complexe rarement abordé dans un contexte d'économie du foncier imposé par la Loi Climat et Résilience.

Pilotage et coordination des ateliers

Les groupes d'étudiants seront encadrés par :

- **Éric Collias**, enseignant de diverses approches en gestion de l'environnement à l'Université de Rennes
- **Méloidy Mailliez**, Maître de conférences en Psychologie Sociale pour l'Université Paris Cité
- **Toufik Hammoudi**, Maître de conférences en théorie et pratique du projet architectural et urbain à l'ENSA de Nantes

Deux élues référentes ont déjà été désignées comme interlocutrices privilégiées des étudiantes.s et enseignante.s :

- **Hélène Mavéraud**, adjointe à la Transition Environnementale et Energétique à Pont-Château
- **Frédérique Triaud**, adjointe à l'environnement à Crossac

Les élues référentes, les enseignants des Master et le Parc de Brière se sont rencontrés en amont de la rédaction de la présente candidature afin de préciser l'implication des communes (sollicitations, logistique,...), leurs attentes quant aux sujets abordés et également d'étayer les modalités d'intervention des écoles.

Côté Pnr de Brière, **Hélène Lucien**, chargée de mission en environnement et urbanisme, sera chargée du suivi des ateliers et participera à toutes les étapes de l'atelier. Elle veillera également à recadrer si nécessaire les travaux afin qu'ils répondent aux problématiques exposées au début de la présente candidature. Elle sera appuyée par **Grégory Jéchoux**, Responsable du pôle Biodiversité et Patrimoine naturel.

Méthode globale d'intervention envisagée

Chaque formation abordera les problématiques posées par le Pnr de Brière selon leur méthodologie de travail et les attentes imposées par leurs enseignements respectifs (*cf. paragraphes suivants*). Cependant, dans une logique de croisement et de confrontation des regards, les formations sont amenées à se rencontrer, soit pour échanger sur leurs approches et les résultats de leurs travaux, soit pour reposer les problématiques à travers leur vision (cas du Master CSIR).

D'une manière générale, les écoles respecteront les étapes suivantes :

- une analyse du contexte;
- une phase d'immersion sur le territoire (1 semaine pour chaque formation) au cours de laquelle les étudiants rencontrent les acteurs du territoire et confrontent/exposent leur points de vue;
- une phase de travaux/analyse des données collectées;
- une restitution dont la forme reste à définir.

Les modalités de restitution seront discutées avec les formations, les collectivités accueillantes et le Pnr de Brière.

Méthodes préconisées au sein du Master ERPUR

23 septembre 2024 # Tenir un **carnet de terrain**, et faire un compte rendu individuel illustré de la première journée effectuée en septembre. Cette journée sera l'occasion de préciser l'espace d'étude et l'amplitude de l'enquête : jardin seuls ou jardins et parcelles agricoles.

26 septembre 2024 # Une première session de travail collectif à l'aide d'un métaplan permettra de définir les **agents et enjeux majeurs** identifiés après la première journée de terrain et qui seront explorés dans la suite de l'enquête.

3 octobre 2024 # Une seconde session de travail collectif permettra de construire la compréhension que l'on a d'un de ces enjeux afin d'en caractériser les causes et les conséquences au travers de la construction de l'**arbre à problèmes**, puis lors de la construction d'un arbre à solutions de figurer les solutions déjà mises en œuvre ou envisagées par ces acteurs et actants. L'arbre à solutions permet d'introduire le cas échéant les stratégies d'actions, leurs échelles spatiales et temporelles, leurs niveaux d'urgence, les conditions de leur mise en œuvre sur le plan humain, financier, technique. Cet outil pourra être remobilisé à l'issue de l'immersion.

12 décembre 2024 # Une **journée d'échanges avec les étudiants de l'ENSA (et potentiellement du CSIR)** précédée de la communication des carnets de terrain

17 au 21 février 2025 # Nous pourrons réaliser l'enquête du côté de la faune du sol, réaliser le **test bêche vers de terre** du protocole QUBS (<https://www.qubs.fr/en-quete-de-vers>). Les étudiants du M2 ERPUR auront par ailleurs été formés à l'interprétation des résultats par l'équipe de l'Observatoire participatif des vers de terre (OPVT) de la station biologique de Paimpont. Comme indicateur de la fertilité des sols, il permet ainsi de susciter l'intérêt des jardiniers et de faciliter la rencontre et les échanges.

Cette enquête vers de terre est l'occasion de réaliser une **observation participante** qui permet de suivre les intermédiaires en circulation vers et depuis le jardin et les parcelles : matériels, intrants, extrants, savoirs, lecture spécialisée, collectifs de partage de matériels et de compétences spécifiques (élagage, tonte, taille...), graines, plants, végétation spontanée, faune accueillie, faune chassée (pièges, biocides,...), animaux élevés.

L'analyse des logiques d'acteurs est un outil qui a été expérimenté en M1, l'ambition pour le M2 est d'aller plus loin afin d'intégrer dans l'analyse **l'agentivité des collectifs** que ces acteurs constituent avec d'autres êtres et des alliés techniques, et la première journée est l'occasion de tester la grille suivante :

- description de l'agencement : quels agents humains et non-humains associés ?
- compréhension de son programme d'action : quels modes de subsistance ? Quelles activités observées ? Quels attachements ? Quelles épreuves rencontrées ? Quelles recompositions en cours ou souhaitées ?

La question de l'évolution du **rappor t à la propriété foncière** met en cause la **notion de "commun"** (ou de biens communs, de ressource commune). La synthèse réalisée par les étudiant.e.s concernant les différents terrains devra mettre en évidence la pertinence (ou non) de ce concept dans un cadre de transition. La grille de lecture proposée par Elinor Ostrom pourra servir de support en identifiant : la **nature du commun** (ou de ce qui pourrait le devenir), les règles de gouvernance applicables ou appliquées à ce commun, le périmètre de la

“communauté” gérant ce commun. Les enjeux juridiques liés à la question de la propriété pourront être mis en évidence.

Une autre question centrale dans les processus de transition est la question des “valeurs”. Dans leur synthèse les étudiant.e.s mettront en évidence les valeurs associées aux paysages, au sol, à la biodiversité... Ces valeurs peuvent être révélées par le langage et par les engagements de valeur (actions...) des acteurs. Les grilles de lecture développées par Arias-Arévalo et Al.(2017) ou encore Hervé et Al. (2022) pourront être mobilisées pour identifier ces valeurs.

14 mars 2025 # Restitution orale auprès des personnes rencontrées, du PNR et des agents et élus de la commune concernée.

Méthodes préconisées au sein du Master CSIR

Au premier semestre (**septembre 2024-décembre 2024**), les étudiant.e.s seront d'une part formés à la **méthodologie de conduite de projet** (e.g., technique de communication, planification agile, analyse de la demande) et réaliseront, d'autre part, l'**analyse poussée de la demande** qui leur sera adressée. Plus particulièrement, les étudiants conduiront des **entretiens avec les acteurs de terrain et les autres membres impliqués dans le projet**, analyseront la documentation disponible et les articles scientifiques portant sur la thématique de la demande afin d'en saisir le contexte et de **reformuler la demande des acteurs en termes de problématique psycho-sociale**. L'ensemble de ce travail sera formalisé sous la forme d'un **cahier des charges** à rendre au responsable de l'enseignement et au tuteur académique au mois de **décembre 2024**, et à transmettre aux acteurs du projet en **janvier 2025** pour validation. Ce cahier des charges contiendra une présentation du contexte de l'intervention, l'analyse de la demande (synthèse des documents et de la littérature scientifique), la reformulation de la demande en termes psycho-sociale et une proposition d'intervention.

Les étudiants du Master CSIR participeront dans la mesure du possible à la journée commune du **12 décembre 2024**. Ce sera l'occasion pour les étudiants des trois écoles de se rencontrer et d'échanger sur leurs approches, méthodologies, points de vue,...

Après validation de la proposition d'intervention par l'ensemble des acteurs du projet (**février 2025**), les étudiant.e.s effectueront une **période d'immersion du 17 mars 2025 au 21 mars 2025** afin de réaliser l'intervention.

Pendant et après la période d'immersion, les étudiant.e.s rédigeront un rapport d'intervention à destination de l'ensemble des acteurs du projet. Ce **rapport d'intervention** contiendra un rappel du contexte, une synthèse de l'analyse de la demande, une présentation détaillée de la méthodologie utilisée dans le cadre de l'intervention menée, ainsi qu'une étude d'impact (si le temps le permet) de l'intervention. Par ailleurs, **une réunion de restitution** du projet à destination de l'ensemble des acteurs du projet pourra être organisée en complément du rapport d'intervention, en fonction de la disponibilité des acteurs du projet et du groupe d'étudiant.e.s.

Enfin, une réunion de restitution de l'intervention sera organisée dans le cadre de la formation académique des étudiant.e.s. L'ensemble de l'équipe pédagogique du Master CSIR, des tuteurs académiques impliquées dans les différents projets dans le cadre de l'unité d'enseignement PIP, de l'ensemble des étudiant.e.s du Master CSIR, et de l'ensemble des acteurs des différents projets traités cette année dans le cadre de l'UE PIP sera organisée à l'Institut de Psychologie de l'Université Paris Cité, **le 24 juin 2025** afin que les étudiant.e.s présentent l'intervention qu'ils ont réalisée, les résultats principaux de leur intervention, et une analyse réflexive du pilotage de leur projets.

Méthodes préconisées au sein de l'ENSA

Le dispositif pédagogique « **Petites Villes de : demain, architecture laboratory** » propose d'embarquer les étudiants en immersion parmi les acteurs du territoire, en s'appuyant sur les imaginaires, les savoirs et les savoir-faire des plus jeunes aux plus anciens. Son credo d'apprendre à inventer à partir de l'existant convoque d'emblée et du même geste faire avec et parmi les personnes, les situations, les espaces, les objets, les matières en présence. Il s'agit de se saisir de situations de transition pour repenser la place de l'architecture (discipline et profession) dans la société contemporaine et à partir de la mise en situation réelle (le contact/la friction) d'interroger celle de l'humain dans le monde actuel, son rapport au milieu, au collectif et à soi-même.

L'enseignement propose de concevoir des réalités alternatives en résonance avec un terrain réel. C'est une initiation au « **prototypage urbain** » se jouant des contradictions existantes, se saisissant des déplacements requis, changeant le présent avec comme point de départ : **imaginer le futur parmi les gens**. L'intention est double : apprendre à élaborer des propositions spatiales dans un temps restreint jonglant avec l'incertain et le trouble, et dans le même temps inscrire ces propositions dans des dynamiques transformatrices du lieu, qui sont nécessairement plus longues. **Les étudiants apprendront comment regarder, observer, et décrire l'existant en croisant une pluralité de points de vue et comment constituer des bases de données à partir de ces relevés.**

Il appartient aux étudiants, dès lors, d'identifier les enjeux d'un territoire, de prendre des initiatives à toutes les étapes, et de **faire de la matière de tous leurs relevés une matière au service du projet**. La transformation de l'espace est un jeu d'addition, de soustraction, de déplacement, de retournement.

Il s'agit de nourrir le développement de recherches personnelles, l'aptitude à les mobiliser et à les transposer dans des projets d'architecture et d'urbanisme. **En constant échange avec les acteurs réels du terrain** (politiques, habitant, associations, d'autres concepteurs et experts invités...), les étudiants visent à augmenter les connaissances nécessaires pour développer le projet à travers toutes les actualisations possibles. **Le studio de projet « Les petites villes de : demain, architecture laboratory » propose ainsi de mettre en place des résidences pédagogiques dans des petites villes de la région, en milieu rural et péri-urbain**¹. Ainsi, durant l'année 2024-2025, les étudiants réaliseront **une semaine d'immersion** sur les territoires de Pontchâteau et de Crossac. Cette période sera, autant que faire se peut, conjointe aux étudiants d'ERPPUR (du 17 au 21 février) ou à minima quelques jours de tuilage seront à privilégier. Quoi qu'il en soit, une journée commune est d'ores et déjà programmée le 12 décembre 2024 entre les 3 écoles.

Au cœur du dispositif pédagogique, une **démarche transdisciplinaire double de recherche par le projet et de projet par la recherche** se décline à travers des supports d'enseignement, la conception, les cours théoriques et séminaires, les intensifs interdisciplinaires en partenariat avec d'autres institutions et organismes. Tout au long de la formation seront mis en œuvre des dispositifs pour apprendre la collaboration, la coopération et l'aptitude à mobiliser la singularité et l'obstacle comme une ressource latente pour le projet.

La formation par la pratique située formera les étudiants à une posture de soin, attentive aux lieux que nous habitons avec et parmi les autres. En faisant de l'expérience vécue une charnière pour **concevoir des relations sensibles entre un être humain situé parmi d'autres êtres vivants et des objets tangibles**, le projet pédagogique met en relation la théorie et la pratique.

Le projet pédagogique aborde les questions de la description de l'existant d'un point de vue multi-perspectif (niveau empirique), de ce que nous pouvons faire pour changer l'existant (niveau pragmatique), de ce que nous voulons faire (niveau normatif) et de la manière dont nous devrions le faire pour atteindre ce à quoi nous aspirons (niveau des valeurs). Ainsi, la pédagogie proposée s'inscrit dans une filière répondant aux enjeux d'une collaboration transdisciplinaire.

¹ On s'appuiera pour ce faire sur les expériences issues du projet court « C'est la pause ! » produit dans les lycées de la région et les actions du dispositif Divers@ités. Il s'agit maintenant de transposer les expériences éprouvées/acquis lors de 6 éditions au sein des lycées de la région qui nous ont accueilli en dehors de l'école, et de faire école en ville (la cité). Cela s'inscrit aussi dans un axe de recherche sur les pédagogies innovantes, où on teste la transposition à une échelle plus grande et dans un milieu différent une méthode de théorie et pratique de la conception architecturale et urbaine. Nous mobiliserons les conventions établies entre l'Ardepa et l'académie de Nantes afin de solliciter « les petites villes » partenaires (qui sont déjà dans la démarche avec l'ENSA par le projet court au sein d'un établissement scolaire).

Atelier hors les murs

**sur les communes de Pontchâteau
et de Crossac**

